AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240704-2024\_083a-DE en date du 30/07/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024\_083a

# <u>DEPARTEMENT DE LA SARTHE</u> Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 04 JUILLET 2024

\_\_\_\_\_\_

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 24 - Procurations : 15 Rappel des dates : Convocation Générale : 28/06/2024 - Affichage : 28/06/2024

Le quatre juillet deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Polyvalente Le Landon de Le Breil Sur Mérize sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

### Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	х		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir à BARRAIS Vincent - 03/07/24	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne		Pouvoir à BUIN Chantal - 03/07/24	
	BOUCHE Jean-Marie		Pouvoir à Michel FROGER	
	MONGELLA Arnaud	Х		
CONNERRÉ	FROGER André			X
	CHARPENTIER Dominique	х		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à CHARPENTIER Dominique - 01/07/24	
COUDRECIEUX	FOULON Tony		Pouvoir à OZAN Claudine - 04/07/24	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
EL BREIL SON MENEL	PLANCHON Anne-France	х		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	х		
LOWERON	GODEFROY Vincent		Pouvoir à BOUZEAU Brigitte - 03/07/24	
MAISONCELLES	DROUET Dominique	х		
	TRIFAUT Anthony		Pouvoir à Céline MATHE	
MONTFORT-LE-GESNOIS	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 04/07/24	
	FOUQUET Stéphane	х		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	Х		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	х		
SAITT CELERITY	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à FLOQUET Franck - 28/06/24	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel			Х
SAMIT-CORNELLE	LEVASSEUR Christelle			X
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	х		
CAINT MADE I A BRIÈRE	SURUT Jackie	Х		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	TOUZEAU Elisabeth		Pouvoir à SURUT Jackie - 04/07/24	
	CHRISTIANY Damien	х		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Michel	х		
SAINT-MICHELPE CHAVAIONES	BUNEL Pierrette			x
	LEMEUNIER Isabelle		Pouvoir à LATIMIER Martial - 04/07/24	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LATIMIER Martial	х		
	MIGNOT Claude			х
	COURTABESSIS Alain	х		
	PENNETIER Stéphane	х		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	х		
SIELE CE TTILLIFTE	TERTRE Charly	х		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane		Pouvoir à DUGAST Claudia - 30/06/24	
SURFONDS	DUTERTRE Alain		Pouvoir à ESNAULT Raymond - 04/07/24	
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir à LECOMTE Jean-Claude - 01/07/24	
	LECOMTE Jean-Claude	х		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	х		
TORGE EIT FREEE	MATHÉ Céline	х		
TRESSON	BUIN Chantal	х		
VOLNAY	PINTO Christophe		Pouvoir à LAUDE Jean-Yves - 30/06/24	
7 - m 17 - 11	LAUDE Jean-Yves	х		

Monsieur Raymond ESNAULT est élu secrétaire de séance.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20240704-2024\_083a-DE en date du 30/07/2024 ; REFERENCE ACTE : 2024 083a

# Objet : Tarifs Enfance Périscolaire : ajout d'un tarif au quart d'heure Délibération n° 2024-083

La Communauté de communes Le Gesnois Bilurien a souhaité se doter d'un nouveau logiciel (INOE) de réservation pour les activités PEEJ. L'actuel (AIGA) est aujourd'hui obsolète et ne bénéficie plus de développement.

De façon opérationnelle INOE permet un axe d'amélioration sur les domaines suivants :

- La communication aux familles,
- La gestion administrative des réservations,
- Une portabilité plus importante,
- Une gestion optimisée de l'activité

Afin de répondre à ces problématiques, il est proposé au conseil de voter l'ajout d'une tarification au ¼ d'heure à la grille tarifaire en vigueur, adoptée lors du Conseil communautaire du 11 avril dernier.

Le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires prévoit une tarification à la demiheure. Cependant certains horaires de plage d'accueil ont un début et/ou une fin au quart d'heure. Exemples :

- 07h15 08h30 soit une ouverture du service de 1h15
- 16h15 18h30 soit une ouverture du service de 2h15
- 16h30 18h15 soit une ouverture du service de 1h45

Dès lors que la plage d'ouverture n'est pas totalisable en demi-heure, le dernier quart d'heure de la plage sera facturé au quart d'heure comme suit :

- Dernier quart d'heure du matin
- Dernier quart d'heure de l'après- midi

#### Le Conseil communautaire,

Vu le rapport présenté par Madame Anne-France PLANCHON, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes.

#### Après avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

 Approuve l'ajout d'une tarification au quart d'heure à la grille tarifaire des accueils périscolaires comme indiqué dans les tableaux annexés.

## Adopté

Contre: 1 (M. Jean-Michel ROYER)

Abstentions: 5 (Mme Claudine OZAN - Mme Mélanie MACE - M. Stéphane FOUQUET - Mme Céline MATHE - M. Anthony TRIFAUT)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire, Fait à Montfort-le-Gesnois, le 5 juillet 2024,

> Le Président, André Pigne

> > PARC DES SITTELLE 72/450 MONTFORT LE GES

MUNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peu l'aire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette - 44 041 NANTES dans délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.



# Tarifs Service Enfance - Ajout d'un tarif complémentaire Applicables à partir du 1er septembre 2024 Communauté de Communes LE GESNOIS BILURIEN

Passage en conseil communautaire du 04 juillet 2024

CDC Le Gesnois Bilurien		Périscolaire AU QUART D'HEURE		Mecredis périscolaires	Vacances scolaires
		Matin	Soir avec goûter	Péri sur site au 1/4 d'h	Péri-alsh tarif 1/4 h sur site
1	QF < 500	0.32 €	0.35€	0.34€	0.27€
2	QF 501-700	0.40€	0.44 €	0.42 €	0.33 €
3	QF 701 – 900	0.48€	0.52 €	0.50 €	0.39€
4	QF 901- 1100	0.56 €	0.60€	0.58 €	0.46 €
5	QF 1101 – 1300	0.63€	0.69€	0.66 €	0.52€
6	QF 1301 – 1500	0.71€	0.77 €	0.74 €	0.59€
7	QF > 1500	0.79€	0.86€	0.82 €	0.65€

Hors CDC			riscolaire ART D'HEURE	Mecredis périscolaires  Péri sur site au 1/4 d'h	Vacances scolaires  Péri-alsh tarif 1/4 h sur site
		Matin	Soir avec goûter		
1	QF < 500	0.40 €	0.44 €	0.42 €	0.33 €
2	QF 501-700	0.50€	0.54 €	0.53 €	0.41 €
3	QF 701 – 900	0.59 €	0.65 €	0.62 €	0.49 €
4	QF 901-1100	0.69€	0.75 €	0.73 €	0.57 €
5	QF 1101 – 1300	0.79€	0.86 €	0.83 €	0.64€
6	QF 1301 – 1500	0.88 €	0.96 €	0.93 €	0.73 €
7	QF > 1500	0.98€	1.07 €	1.03 €	0.81 €